



ENGAGÉ-ES  
AU QUOTIDIEN

Déclaration FSU

CSAD du 25 novembre 2024

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,  
Mesdames et Messieurs les membres du CSAD

Avant de commencer, nous tenons à remercier les services pour la qualité des documents fournis en format éditable.

En cette rentrée scolaire, c'est la colère qui domine dans l'Education nationale. Parce qu'enseigner en France aujourd'hui, c'est enseigner dans les classes les plus chargées d'Europe avec des salaires parmi ceux les plus bas des pays de l'Union Européenne tout en travaillant davantage, puisque les enseignants français font aussi plus d'heures de cours que leurs homologues européens.

Après le gel du point d'indice, l'absence de revalorisation, la suppression de la GIPA, voilà maintenant les fonctionnaires coupables d'être malades et qualifiés d'absentéistes. Le passage de un à trois jours de carence et la baisse de l'indemnisation de l'arrêt maladie sont des mesures punitives, alors même que les gouvernements successifs portent une lourde responsabilité dans la dégradation des conditions de travail et donc de la santé des agents. Et pourtant, les chiffres le prouvent : les personnels de l'Éducation nationale ne sont pas plus absents que les salariés du privé. Cette baisse inique du traitement pénalisera tout particulièrement celles et ceux en situation de précarité, mais aussi davantage les femmes qui, pour rappel, représentent 72 % de notre profession.

Par ailleurs, et n'en déplaise à un ex-président de la République, les professeurs travaillent plus de 40 heures par semaine, le week-end et pendant les vacances scolaires. Ils tiennent à bout de bras, avec les autres personnels de l'Éducation nationale, une École publique déjà exsangue du fait des coupes budgétaires et des politiques menées. Cette absence de revalorisation et de considération ne fait qu'aggraver la crise de recrutement qui persiste dans l'Éducation nationale et fragilise le service public d'Éducation.

Reste la question des effectifs ! La baisse démographique annoncée devrait être enfin l'occasion de réduire les effectifs dans les classes françaises, à l'école et au collège, et non un argument pour supprimer des postes, comme ce que l'on entend depuis quelques semaines. Cet argument démographique ne résiste pas à l'examen de la réalité: a-t-on créé des postes lorsqu'il y avait plus d'élèves dans le secondaire ? La réponse est non ! Depuis 2017, dans le second degré, 8865 postes ont été supprimés alors que les effectifs ont augmenté de 7441 élèves. Cela nous montre bien que ce n'est pas la démographie qui guide les décisions gouvernementales, mais bien des choix politiques : faire des économies sur le dos des élèves, des personnels et d'une École déjà dans une crise profonde. Si les effectifs baissent, il faut en profiter pour baisser significativement le nombre d'élèves par classe à l'école et au collège afin de permettre aux élèves de retrouver de bonnes conditions pour étudier et aux personnels, de bonnes conditions pour travailler. C'est aussi cela vouloir redonner de l'attractivité au métier d'enseignant !

Dans les collèges du Pas-de-Calais, à l'instar de ce qui a été dit, la baisse d'effectifs ne se traduit pas par des classes moins chargées. Au contraire, le E/D augmente pour les collèges HEP et les REP! Sans compter que ce E/D est calculé à partir du nombre de divisions constatées à la rentrée, or nous savons que nombre d'entre elles ont été ouvertes sur fonds propres pour faire baisser les effectifs par classe, au détriment d'options, dédoublements, coanimations ou autres

dispositifs. Au collège, ce début d'année scolaire est marqué par la désorganisation liée aux groupes de niveaux, qui ont des conséquences néfastes pour les équipes et les élèves. De plus, l'inclusion reste un véritable défi -pour ne pas dire un casse-tête- dans les collèges, à cause de la mutualisation des moyens et du fonctionnement des PIAL que nous continuons de dénoncer : un.e AESH se retrouve parfois à suivre cinq élèves voire plus dans une même classe, et seulement sur certaines heures de cours. Alors, certes, l'annexe 5 nous montre une augmentation des moyens d'accompagnement mais cela reste bien en deçà des besoins réels sur le terrain. Le grand espoir de l'Education Nationale repose-t-il sur une inclusion sans moyen humain par l'auto-régulation, comme cela est mis en place au collège Camus de Bruay ? Ce dispositif (un de plus!) risque grandement d'alourdir la charge de travail des personnels et de laisser l'élève à besoins particuliers (s'il n'est pas parvenu à s'auto-observer, s'auto-évaluer et auto-réagir) seul avec ses difficultés en classe. Il est certain qu'avoir des ambitions pour une école réellement inclusive coûte cher, et à l'heure actuelle, les moyens ne sont pas à la hauteur des enjeux !

Dans les collèges du Pas-de-Calais, nous notons l'ouverture de 5 ULIS à la rentrée 2024, toutes sans spécialité, ce qui, à nos yeux, risque d'être une difficulté supplémentaire pour les élèves et les personnels. Nous découvrons également l'ouverture de 2 micro-collèges pour janvier 2025. Nous nous étonnons de la précipitation dans laquelle se font ces ouvertures, alors même que ces dispositifs, qui s'ajoutent à d'autres dans ces établissements, et vont accueillir des élèves extérieurs, doivent être concertés. Par ailleurs, ces micro-structures doivent selon nous avoir des dotations en heures postes et non en HSA, afin de ne pas alourdir davantage la charge de travail des personnels. De plus, nous questionnons le fait de ne pas offrir la possibilité de suivre de LV2 ou de Technologie dans l'un d'entre eux au moins. Comment envisager dans ces conditions la préparation et la réussite au DNB ?

Dans le premier degré, si la politique de fermeture reste la même, on peut craindre 600 classes en moins rien que pour le Pas-de-Calais à la rentrée 2025 ! La baisse démographique ne peut justifier toutes ces suppressions, au regard de la situation dégradée du service public d'éducation. Accueillir les élèves en situation de handicap, lutter contre les inégalités scolaires exigent des moyens renforcés : cela passe par le renforcement des RASED, le rétablissement du dispositif « plus de maîtres que de classes », ainsi que par la formation continue des personnels, qui reste insuffisante en raison du manque de remplaçant.es. Cette situation ne favorise pas l'attractivité du métier, c'est le moins que l'on puisse dire. Par ailleurs, les difficultés de mobilité, liés en partie aux suppressions de postes, finissent par décourager les nouveaux et nouvelles enseignant.es, qui cherchent à se reconverter au plus vite pour tenter de se rapprocher de leur bassin de vie.

Face à ces attaques multiples et à cette austérité, la FSU est déterminée à construire une mobilisation forte la plus large possible en l'inscrivant dans la durée. C'est pourquoi, avec l'intersyndicale, elle appelle tous les personnels à se mettre en grève pour une première journée de mobilisation le 5 décembre prochain.